

(19)



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets



(11)

EP 1 516 556 A1

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:  
**23.03.2005 Bulletin 2005/12**

(51) Int Cl.<sup>7</sup>: **A45F 3/10, A44B 21/00**

(21) Numéro de dépôt: **04292273.2**

(22) Date de dépôt: **22.09.2004**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR  
HU IE IT LI LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR**  
Etats d'extension désignés:  
**AL HR LT LV MK**

(30) Priorité: **22.09.2003 FR 0311072**

(71) Demandeur: **Fenzy  
93420 Villepinte (FR)**

(72) Inventeur: **Thuon, Sébastien  
02600 Villers-Cotterets (FR)**

(74) Mandataire: **Schrimpf, Robert et al  
Cabinet Regimbeau  
20, rue de Chazelles  
75847 Paris cedex 17 (FR)**

### (54) Dispositif de fixation rapide pour fixer un dosseret à une ceinture abdominale

(57) L'invention concerne un dispositif pour fixer un dosseret D à un porteur au moyen de bretelles (1, 2) et d'une ceinture C, les bretelles étant fixées au dosseret en partie haute pour suspendre le dosseret au porteur, caractérisé en ce que la ceinture C est indépendante du dosseret et équipe le porteur et en ce que le dosseret est fixé à la ceinture par un dispositif de fixation rapide qui comprend un crochet (3) fixé en partie basse au dosseret et un boîtier (B) fixé à la ceinture, ce boîtier comportant une gâchette (5) apte à coopérer avec le crochet pour verrouiller le crochet au boîtier.

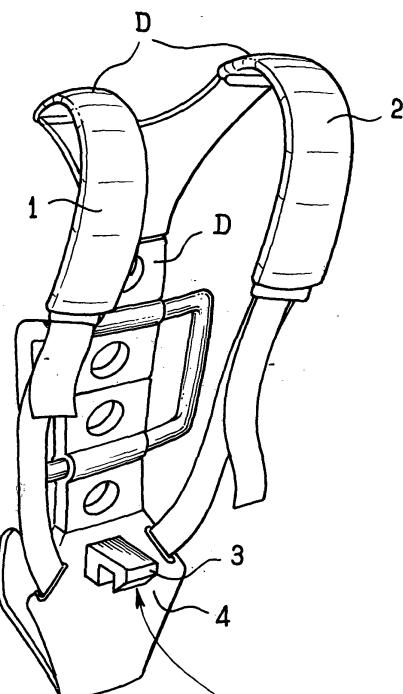


FIG. 1

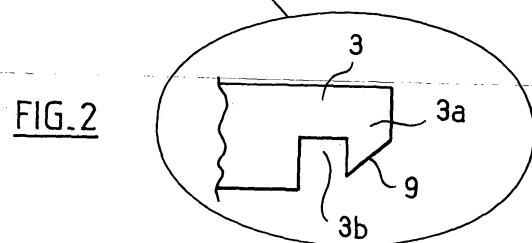


FIG. 2

## Description

**[0001]** L'invention concerne un dispositif pour fixer un dosseret à un porteur et elle s'applique notamment aux dosserets destinés à porter une bouteille de gaz pour l'alimentation d'un masque, d'un casque ou autre système respiratoire équipant le porteur du dosseret.

**[0002]** Habituellement les dosserets sont fixés à un porteur d'une part, en partie haute, au moyen de bretelles par lesquelles le dosseret est suspendu dans le dos du porteur et, d'autre part, en partie basse grâce à une ceinture dont est muni le dosseret et que le porteur fixe autour de sa taille.

**[0003]** Or il se trouve que le porteur est généralement déjà équipé d'une ceinture pour diverses raisons.

**[0004]** Le porteur doit donc porter en définitive deux ceintures, ce qui présente divers inconvénients.

**[0005]** La présente invention vise à éviter cette nécessité d'une double ceinture.

**[0006]** On y parvient, selon l'invention, avec un dispositif de fixation qui comprend des bretelles fixées au dosseret en partie haute pour suspendre le dosseret au porteur, et une ceinture, caractérisé en ce que la ceinture est indépendante du dosseret et équipe le porteur et en ce que le dosseret est fixé à la ceinture par un dispositif de fixation rapide qui comprend un crochet fixé en partie basse au dosseret et un boîtier fixé à la ceinture, ce boîtier comportant une gâchette apte à coopérer avec le crochet pour verrouiller le crochet au boîtier.

**[0007]** Dans une réalisation préférée, le boîtier comporte une gâchette mobile poussée dans un sens par un ressort jusque dans une position sortie où elle présente une partie de gâchette qui est extérieure au boîtier et qui est apte à être repoussée manuellement pour déplacer la gâchette en sens opposé, ladite gâchette présentant une fenêtre accessible par une ouverture du boîtier et ledit crochet présentant une extrémité apte à être introduite par ladite ouverture jusque dans et à travers ladite fenêtre en sorte que le crochet soit en prise avec la gâchette dans ladite position sortie et que cette prise soit supprimée lorsque la gâchette est repoussée en sens opposé.

**[0008]** On décrira ci-après un exemple de réalisation de l'invention, en référence aux figures du dessin joint sur lequel :

- la figure 1 est une vue en perspective du dosseret équipé du crochet ;
- la figure 2 est un schéma agrandi du crochet ;
- la figure 3 est une vue d'un porteur équipé d'une ceinture munie du boîtier ;
- la figure 4 est une vue isolée du boîtier ;
- la figure 5 est une vue de l'intérieur du boîtier avec la gâchette en position sortie, et

- la figure 6 est un schéma de fonctionnement du système crochet/gâchette, respectivement en état d'introduction ou de retrait du crochet (Fig. 6A) et en état de verrouillage (Fig. 6B).

5

**[0009]** La figure 1 est une vue d'un dosseret D équipé en partie haute de bretelles (1 ; 2) qui permettent de le suspendre aux épaules d'un porteur (non représenté) et équipé en partie basse d'un crochet (3) sur une zone (4) du dosseret qui sera tourné vers une zone de la ceinture C du porteur.

10

**[0010]** La figure 2 est une vue latérale agrandie du crochet qui présente un bec (3a) et qui comporte une rainure (3b) derrière le bec.

15

**[0011]** Cette zone de la ceinture est équipée d'un boîtier (B) vu en place sur la figure 3 et vu isolé sur la figure 4.

20

**[0012]** Le boîtier contient une gâchette plate rectangulaire (5) qui est poussée verticalement par des ressorts (6) vers une position sortie. La gâchette présente alors une extrémité (5a) en saillie à l'extérieur du boîtier (Fig. 4 et 5).

**[0013]** La gâchette présente une fenêtre (7) accessible par une ouverture (8) du boîtier.

25

**[0014]** L'extrémité du crochet et la fenêtre de la gâchette présentent des pentes (9, 10) aptes à coopérer en sorte qu'à l'introduction du crochet dans le boîtier, par l'ouverture (8), la gâchette soit d'abord repoussée par le crochet à l'encontre des ressorts (Fig. 6A) puis revienne en direction sortie sous l'effet des ressorts en verrouillant le crochet dont le bec a traversé la fenêtre de la gâchette (Fig. 6B) et dont la rainure est occupée par la partie basse (5b) de la gâchette.

30

**[0015]** Le boîtier est fixé à la ceinture comme un passant grâce à un passage (11) (Fig.4) dans lequel peut être enfilée la ceinture.

35

**[0016]** L'invention n'est pas limitée à cet exemple de réalisation. En particulier les ressorts ne constituent qu'un exemple parmi d'autres de moyens aptes à exercer un effet élastique sur la gâchette.

40

**[0017]** Pour déverrouiller le crochet, le porteur appuie sur la gâchette pour abaisser la fenêtre.

## 45 Revendications

1. Dispositif pour fixer un dosseret D à un porteur au moyen de bretelles (1, 2) et d'une ceinture C, les bretelles étant fixées au dosseret en partie haute pour suspendre le dosseret au porteur, **caractérisé en ce que** la ceinture C est indépendante du dosseret et équipe le porteur et **en ce que** le dosseret est fixé à la ceinture par un dispositif de fixation rapide qui comprend un crochet (3) fixé en partie basse au dosseret et un boîtier (B) fixé à la ceinture, ce boîtier comportant une gâchette (5) apte à coopérer avec le crochet pour verrouiller le crochet au boîtier.

2. Dispositif selon la revendication 1 dans lequel le boîtier comporte une gâchette mobile (5) poussée dans un sens par un ressort jusque dans une position sortie où elle présente une partie de gâchette (5a) qui est extérieure au boîtier et qui est apte à être repoussée manuellement pour déplacer la gâchette en sens opposé, ladite gâchette présentant une fenêtre (7) accessible par une ouverture (8) du boîtier et ledit crochet (3) présentant une extrémité (3a) apte à être introduite par ladite ouverture jusqu'à travers ladite fenêtre en sorte que le crochet soit en prise avec la gâchette dans ladite position sortie et que cette prise soit supprimée lorsque la gâchette est repoussée en sens opposé.

5

10

15

3. Dispositif selon la revendication 1 ou 2 dans lequel le boîtier B présente un passage permettant de rapporter le boîtier sur la ceinture par enfilage de la ceinture dans le passage.

20

4. Dispositif selon l'une des revendications 1 à 3 dans lequel la gâchette et le crochet présentent des pentes (10, 9) qui coopèrent pour qu'à l'introduction du crochet dans le boîtier, la gâchette soit d'abord repoussée par le crochet à l'encontre du ressort puis revienne en position sortie sous l'effet du ressort en verrouillant le crochet dans la fenêtre de la gâchette.

25

30

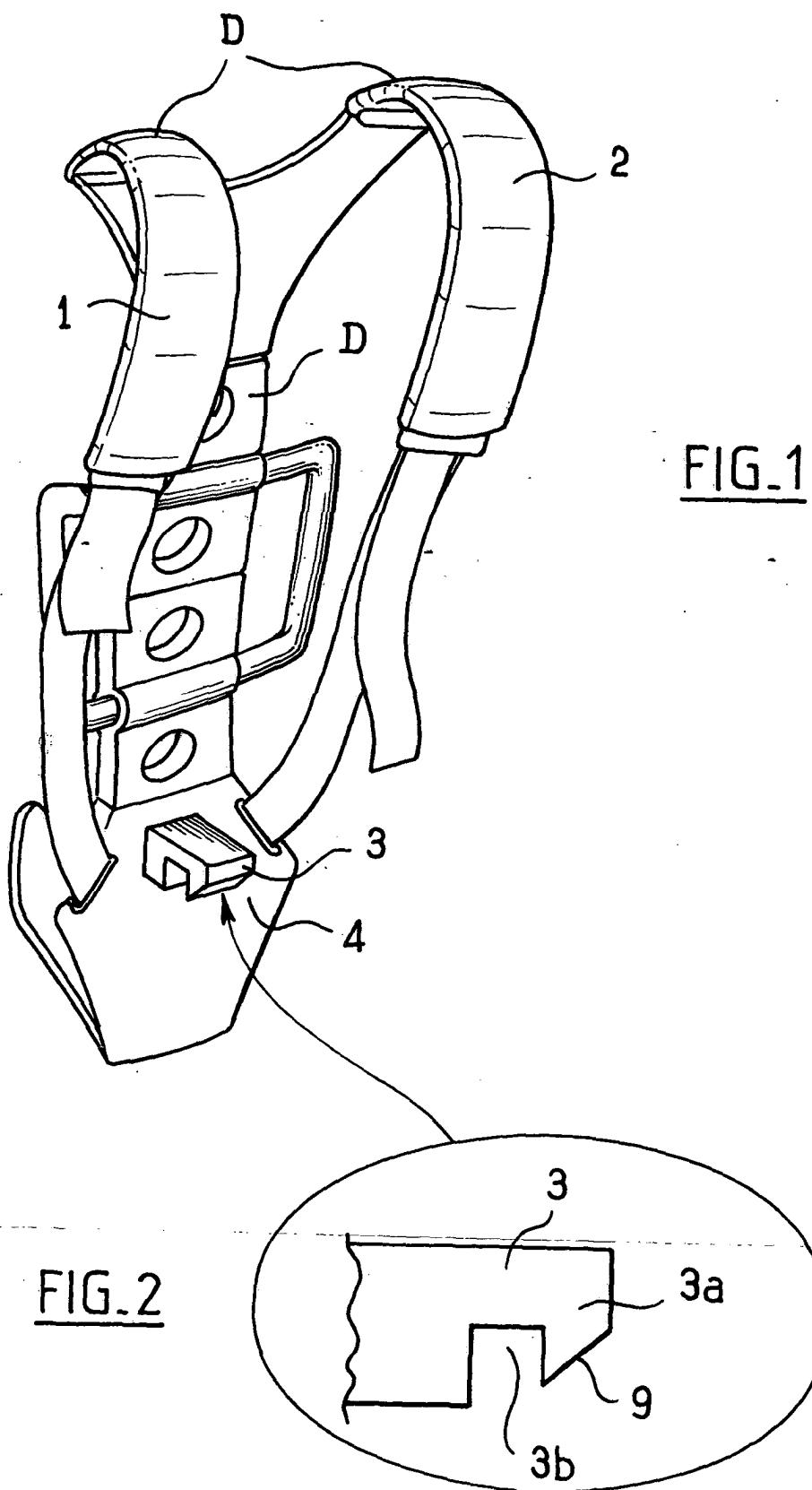
35

40

45

50

55



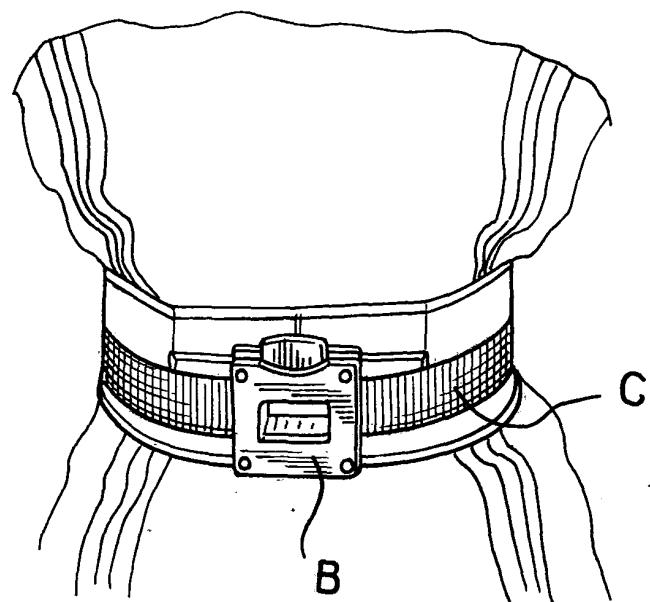


FIG. 3

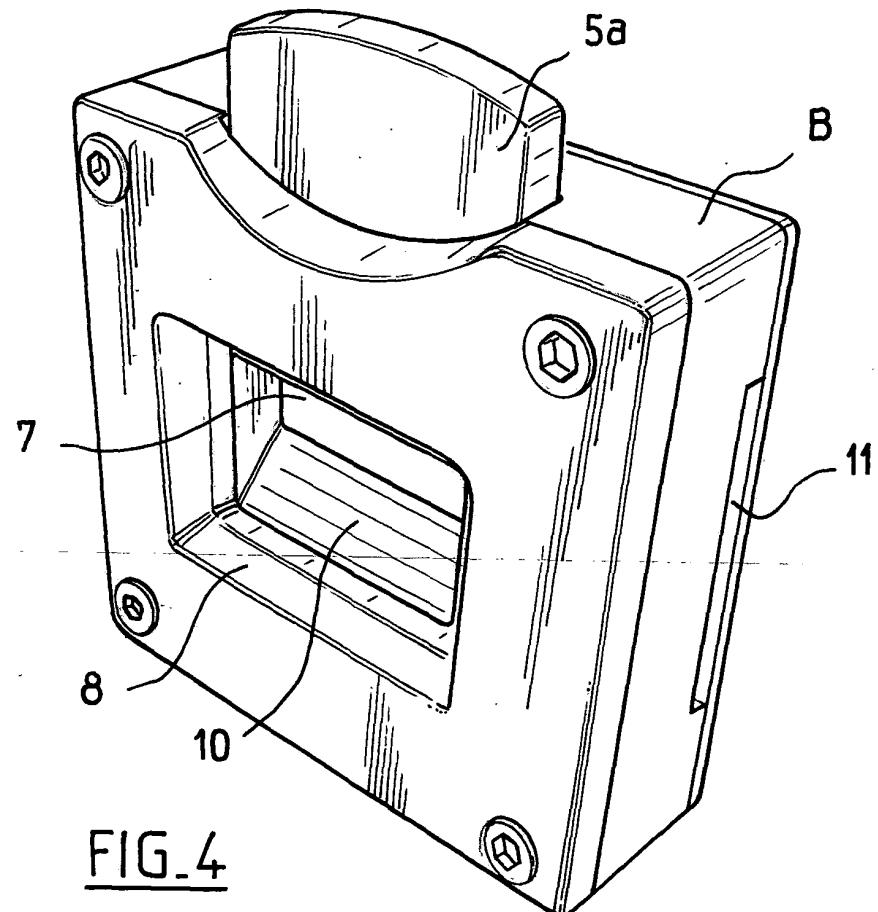


FIG. 4

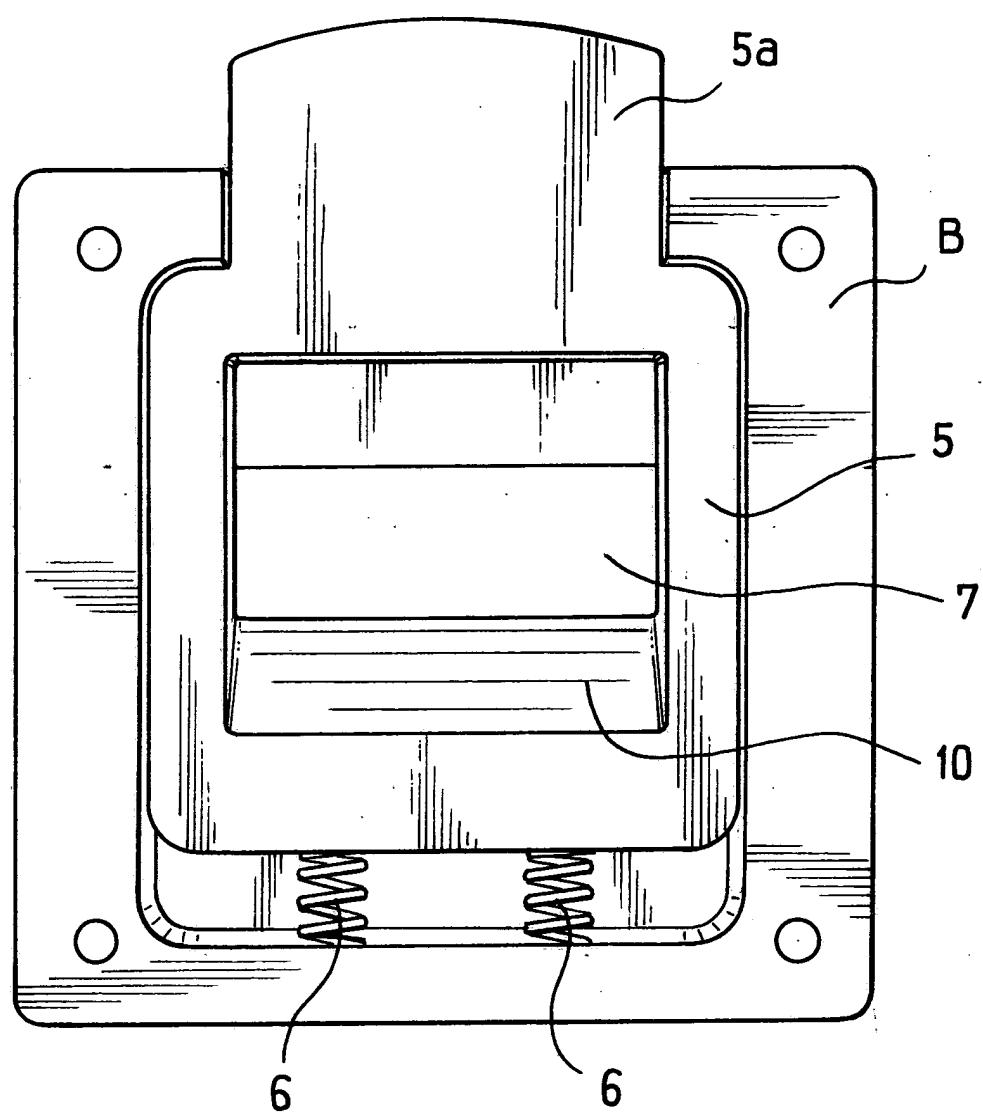
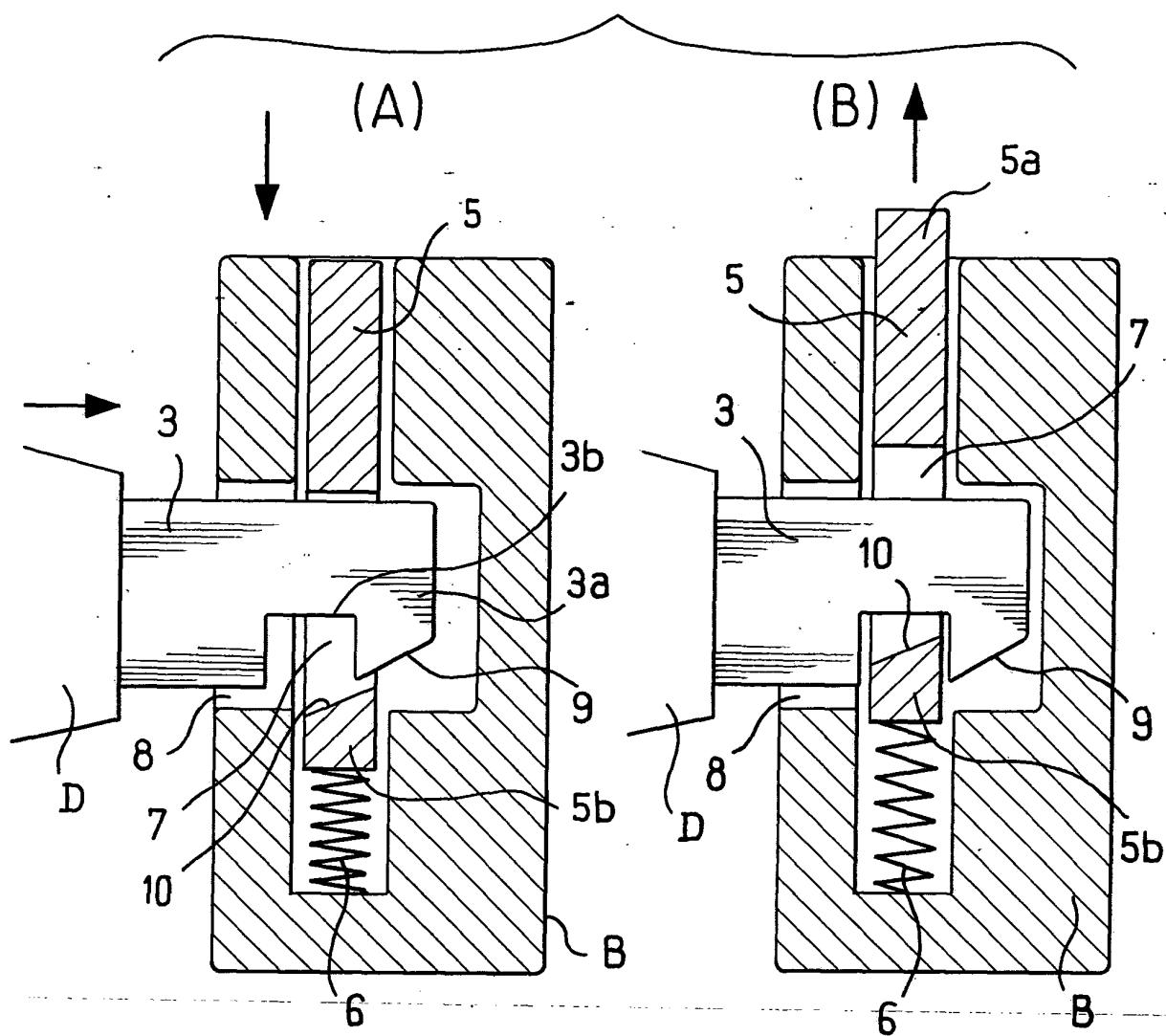


FIG. 5

FIG. 6





Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 04 29 2273

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	US 6 079 602 A (HOWELL CLARENCE F) 27 juin 2000 (2000-06-27) * colonne 2, ligne 60 - colonne 5, ligne 43 *	1	A45F3/10 A44B21/00
X	----- US 5 806 741 A (KIRK JOHN) 15 septembre 1998 (1998-09-15) * colonne 3, ligne 13 - colonne 5, ligne 55 *	1	
X	----- GB 636 995 A (WILLIAM TAUNTON) 10 mai 1950 (1950-05-10) * page 3, ligne 6-128 *	1-3	
A	----- US 5 274 885 A (HELLWEG ALBERT W) 4 janvier 1994 (1994-01-04) * colonne 2, ligne 5 - colonne 3, ligne 28 *	2	
	-----		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
			A45F A44B
1	Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications		
	Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
	Munich	3 décembre 2004	Koob, M
	CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		
	X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention	
	Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date	
	A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande	
	O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons	
	P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 04 29 2273

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du  
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

03-12-2004

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 6079602	A	27-06-2000	WO	0008971 A1	24-02-2000
			US	6321959 B1	27-11-2001
-----					
US 5806741	A	15-09-1998	AU	5909298 A	05-04-1999
			WO	9913751 A2	25-03-1999
-----					
GB 636995	A	10-05-1950	AUCUN		
-----					
US 5274885	A	04-01-1994	AU	3689093 A	21-10-1993
-----					

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82